

SOMMAIRE DES ANNEXES

- ANNEXE 01 –CERFA n°14734
- ANNEXE 02 –PLAN DE SITUATION
- ANNEXE 03 –FEUILLET PHOTOGRAPHIES
- ANNEXE 04 –FEUILLET PLANS PROJET
- ANNEXE 06 –PLAN NATURA 2000
- ANNEXE 07 – NOTICE INCIDENCE NATURA 2000

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

RECONSTRUCTION DE L'EMISSAIRE DE REJET EN MER DE LA STATION D'EPURATION DE CARGESE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE CARGESE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GARIDACCI François, Le Maire

RCS / SIRET

2 1 2 | 0 0 0 | 6 5 7 | 0 0 0 | 1 6

Forme juridique

COMMUNE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11-b Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière	b) reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dépose des 312 ml de conduite constituant l'émissaire actuel mis en service en 1993.

Construction en lieu et place d'un émissaire constitué d'une conduite Fonte DN 250 mm de 312 ml , avec un point de rejet identique:

Profondeur - 20 m

Coordonnées: N = 42°09,427' E = 08°34,508' (WGS 84)

4.2 Objectifs du projet

Depuis plusieurs années les conditions de rejet en mer sont non conformes aux prescriptions réglementaires

La commune de Cargèse a reçu le 14 Avril 2021 une notification de « manquement administratif » concernant l'émissaire pour lequel il est demandé « de réaliser les travaux de réparation de l'émissaire dans un délai de 12 mois ».

De fait l'émissaire est hors d'usage. Il détruit par la corrosion et les impacts des vagues. Le rejet de la STEP se fait directement au départ de la berge.

Le présent projet a pour objectif de reconstruire l'émissaire à l'identique au niveau hydraulique avec une conduite mieux protégée avec :

Une conduite avec un revêtement PE sur les 156 premiers mètres (de Terre à -13 m)

Un lestage et cavaliers adaptés aux conditions de tempêtes connues .

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux le projet comprend 3 zones de travail:

• Partie sur berge :

Les 16 ml entre la cheminée existante et le bord d'eau seront creusés afin d'avoir la conduite protégée par un sarcophage en béton XS2 C30 fibré de d1,25 m3 de lestage/ml

A1 et la bride sortie Regard N0(se fera avec un S en pièces spéciales à brides.

• Partie immergée 0 à -7 m , 66 ml bétonnés comme l'était la conduite existante avec une prolongation à -7 m contre - 5 m actuellement afin de sécuriser la conduite.

• Partie immergée -7 m à -200m

Les 230 ml de conduite DN 250 seront posés sur des cavaliers de lestage qui maintiendront la conduite 20 cm au-dessus du fond. Cavaliers positionnés à la place des cavaliers existants.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'émissaire est un ouvrage d'infrastructure connexe à la station d'épuration.

Dans sa phase exploitation il sera géré par le prestataire de service de la commune, la société VEOLIA.

Cette entreprise a toutes les compétences et le savoir faire requis pour assurer une exploitation et un suivi des ouvrages en conformité avec les obligations réglementaires.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de station d'épuration et d'émissaire ont été soumis à:

Autorisation au titre de l'Article L214.3 du code de l'environnement en référence à la nomenclature IOTA 2.1.1.0 :

Arrêté initial 91-1423 du 15 Novembre 1991

Arrêté préfectoral de renouvellement N°06-0170 du 6 février 2006 en cours de renouvellement car non valide depuis février 2021

Le projet de reconstruction est soumis :

*Déclaration Loi sur l'eau au titre de la nomenclature IOTA 4.1.2.0-2 "Travaux en contact avec le milieu marin d'un montant de travaux >160000 € HT et <1 900 000 € HT

*Demande d'Examen au Cas par Cas, Catégorie N°11b, "Travaux ouvrages et aménagements en zone cotière-reconstruction

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emissaire de rejet en mer:	
Capacité de population raccordée:	10000 Equivalent habitant
Volume de rejet:	1600 m3/jour
Débit de rejet:	140 m3/h
Longueur émissaire	312 ml
Diamètre conduite Fonte	250 mm
Profondeur de rejet	-20 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Cargese
Pointe d'Omigna

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 2 ° 0 9 ' 1 7 " 22 Lat. 0 8 ° 3 4 ' 3 6 " 54

Point d'arrivée :

Long. 4 2 ° 0 9 ' 2 5 " 62 Lat. 0 8 ° 3 4 ' 3 0 " 48

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le projet à initialement été autorisé pour sa construction par l'arrête préfectoral initial 91-1423 du 15 Novembre 1991

L'autorisation à été renouvelée par l'arrête préfectoral de renouvellement N°06-0170 du 6 février 2006

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional de Corse
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 FR 94000594 Calanches de Piana La partie terrestre de la pointe d'Omigna (départ de l'émissaire à terre) est dans la Zone. La partie maritime est hors zone
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ancien émissaire sera déposé et enlevé (312 ml conduite DN 250 mm)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le nouvel émissaire sera posé sur la trace de l'émissaire existant
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est à proximité d'une Zone Natura 2000 Terrestre. Par contre sa réalisation ne concerne que la partie maritime.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet des effluents traités de la station d'épuration de Cargese en mer</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Effluents traités conformes aux valeurs de rejet de l'Arrêté ministériel du 21 juillet 2015</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet de reconstruction devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

Les travaux envisagés de reconstruction de l'émissaire sont par eux même de nature à améliorer et rétablir les conditions initiales de diffusion et de dispersion des effluents rejetés comme prévu initialement. Il a de même été expressément demandé par l'autorité sanitaire et environnement de remédier par des travaux de réhabilitation à la non conformité de l'émissaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

CARGESE

le, 27 juin 2022

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

